

U2B

Urbanisme Bâti & Biodiversité

De quoi parle-t-on ?

Deux nouveaux objectifs ont émergés ces dernières années au sein des villes : ramener plus de nature en ville et réimplanter une agriculture urbaine. Ces deux objectifs ont évolué séparément et peuvent donner l'impression de s'opposer l'un l'autre. Pourtant, aujourd'hui, des pratiques agricoles à dimension plus humaine et plus écologique semblent compatibles avec la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Cette agriculture en ville prend désormais de multiples fonctions :

- > **Économique** (installation d'exploitation, filières courtes, culture vivrière d'appoint),
- > **Sociale** (jardins partagés et pédagogiques) et
- > **Environnemental** (participation aux trames vertes et bleues urbaines, agriculture écologique...).

Ainsi, nous évoquerons ici les bénéfices réciproques que peuvent apporter l'agriculture urbaine et la nature.

Agriculture(s) urbaine(s)... Définition

La notion d'agriculture urbaine fait appel à des formes et des fonctions différentes. Elle est située en **zone**

urbaine ou péri-urbaine, elle permet une activité de **production alimentaire** ayant ou non une **vocation économique**. La vocation sociale et environnementale est également au cœur de ses préoccupations.

L'agriculture en ville est ainsi multiforme : culture et élevage, fermes urbaines en plein champs, sous serre ou hors-sol, en jardins collectifs ou individuels, jardins en toiture, sur balcon ou au sol, institutionnalisée ou non, à vocation économique, sociale, environnementale ou pédagogique. Elle propose une grande variété de modèles économiques, de systèmes de distribution ou de jeux d'acteurs ...

Cette grande diversité de formes et ce besoin émergent nous interroge sur notre besoin de retour à la terre et à la nature au cœur des villes.



Des jardins au milieu des villes... Quels atouts pour la biodiversité ?

Comment concilier agriculture urbaine et biodiversité ?

Potager sur le toit d'Agro Paris Tech (75)



> Les interactions entre agriculture urbaine et biodiversité

En 2015, Natureparif créait l'**Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité** en Île-de-France. Il permet d'évaluer et de cartographier les espaces existants et potentiels en agriculture urbaine tout en croisant les enjeux de biodiversité au travers cinq axes :

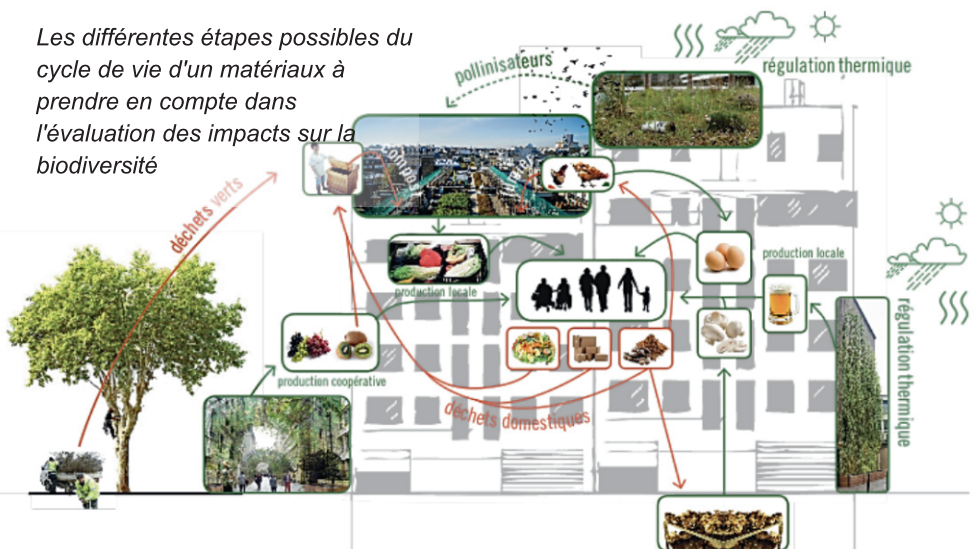
- > La participation de ces espaces dans les enjeux de **trame verte urbaine** ;
- > La conservation de la **biodiversité cultivée** et des **savoir-faire locaux** ;
- > La création d'**habitats favorables** pour les **espèces locales** (faune et flore) ;
- > Le maintien et la restauration de la **qualité écologique des sols** ;
- > La diminution de l'**empreinte écologique**.

La place des jardins partagés

La vocation sociale de ces espaces peut-être une opportunité afin de les lier aux enjeux de conservation de la nature en ville à l'échelle de la parcelle ou, plus

globalement, pour s'inscrire dans le tissu des trames vertes urbaines (TVU). Leur mise en place à l'initiative de collectivités, d'association ou de groupement d'habitants induit des actions de concertation, d'animation et de sensibilisation importante afin de favoriser le lien social et les bonnes pratiques environnementales (zéro phyto, compostage, économie d'eau, favoriser les auxiliaires...). Les enjeux de biodiversité peuvent être introduit pas ces bonnes pratiques, mais également par l'aménagement d'espaces de nature sur les parcelles (bordures, talus...).

Les différentes étapes possibles du cycle de vie d'un matériaux à prendre en compte dans l'évaluation des impacts sur la biodiversité



Le bâtiment écosystémique

Les toitures, quand elles sont végétalisées, peuvent avoir différents objectifs (esthétique, thermique, hydraulique, écologique ou agricole). La vocation de production sur les bâtiments est donc une possibilité souvent expérimenté individuellement (culture sur balcon) ou collectivement (culture en toiture ou en façade). De nombreux retours d'expérience émergents :

- > Jardin partagé, jardins pédagogiques, hors sol en toiture ou sur dalle (en bac ou en mille feuilles)
- > Carrés de production d'appoint pour les professionnels (vente, restaurateurs, brasseries : salades, plantes aromatiques, petits fruits, tomates...).
- > Installation de composteur, de ruches, de poulaillers...

Dans une **approche systémique** des bâtiments, l'ensemble des usages peuvent s'interpénétrer afin de maximiser l'internalisation des besoins : >



> Zoom sur Mouans-Sartoux (06)



Cette petite commune des Alpes-Martitimes mène depuis plusieurs dizaines d'années une politique extrêmement volontariste afin de maîtriser sa ressource foncière et ses activités agricoles afin de proposer une production locale de qualité respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Cela a été permis par de nombreux combats pour préserver les espaces naturels et le cadre de vie mais surtout par la mise en synergie d'un ensemble de démarches allant de l'Agenda 21, du PEL (Plan Éducatif Local) et de la révision du POS. Ainsi, l'urbanisme est maîtrisé par un PLU favorisant :

- > *Un étalement urbain limité par une densification de l'habitat autour du centre bourg et des lieux de services ;*
- > *Une prise en compte du cadre de vie par la valorisation et l'amélioration des espaces de respiration (parcs urbains, allées arborées, jardins...)*
- > *Une prise en compte et une préservation des espaces*

naturels et des connectivités écologiques ;

- > *Une conservation du patrimoine culturel des cultures sur terrasses (restanques) et une incitation à la plantation d'essences locales, adaptées au climat et non invasives...*

La mise en régie de l'ensemble des services communaux (eau potable, assainissement, ordures ménagères, cantines, transports...) permet une grande maîtrise financière et favorise une politique volontariste. Ainsi dès 2010, la municipalité réfléchit à un projet d'autosuffisance maraîchère pour l'ensemble de ses habitants. La faisabilité du projet (132 ha de surface nécessaire) permet de l'inscrire au PLU et d'engager une politique foncière volontariste :

- > *En 2012, un site de 4ha en régie municipale est aménagé pour assurer la production de légumes certifiés bio (20 tonnes en 2014) pour les trois groupes*



Retour d'expériences

- scolaires (avec cuisine intégré) avec en plus 100% de produits (hors légumes) issue de l'agriculture biologique locale ;*
- > *Un maraîcher bio est installé et devient le référent de l'AMAP locale ;*
- > *Un producteur de fleurs bio ;*
- > *De nombreuses aides à l'installation : financières (20% d'aide à l'investissement), mise en relation propriétaires/candidat à l'installation, location de terres municipales.*



Comment concilier agriculture urbaine et biodiversité ?



- > Valorisation des déchets organiques du bâtiment (restes alimentaires) et de ses abords (déchets verts) par compostage ou paillage pour favoriser des cultures (production maraichère ou aromatique par exemple) et/ou permettant d'enrichir le sol (en toiture par exemple) pour améliorer la constitution d'un sol vivant.
- > Culture d'appoint ou substantiel pour des activités économiques interne au bâtiment (restauration, vente, transformation...)
- > La constitution d'une toiture végétalisée fonctionnelle écologiquement et favorise la régulation thermique du bâtiment ainsi que la biodiversité (pollinisateurs et auxiliaires notamment).

L'Avis du Club U2B

- > Nécessité de trouver un équilibre entre le développement de l'agriculture urbaine et les enjeux de conservation de la biodiversité.
- > L'agriculture urbaine doit suivre des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité : pas de produits phytosanitaires, une gestion extensive des ressources (eau, sol...) et la valorisation de la biodiversité locale (variétés anciennes, auxiliaires des cultures...).
- > Favoriser des espaces de nature sauvage en périphérie des parcelles et proposer des aménagements attractifs pour les espèces (nichoirs, gîtes...).
- > Favoriser la multifonctionnalité des usages et envisager les parcelles (en pleine terre ou en toiture) dans un fonctionnement systémique global où agriculture et biodiversité sont liés.



Pour aller plus loin

- Bel N. (2016). *Agriculture urbaine et biodiversité : l'approche biomimétique*. Topager (présentation Club U2B)
- Bradel V. (2014). *Urbanité et biodiversité. Entre villes fertiles et campagnes urbaines, quelle place pour la biodiversité ?* PU Saint-Etienne
- Collectif (2014). *Capital Française de la Biodiversité - Concours 2014 : Agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité*. Natureparif
- Fradin Y. (2016). *Jardins partagés, habitants et biodiversité à Courbevoie*. Association Espaces (présentation Club U2B)
- Lagneau A., Barra M., Lecuir G.(2015). *Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature*. Ed. Le passager clandestin
- Lagneau A. (2016). *Étude sur les éléments favorable à la biodiversité des projets d'agriculture urbaine d'Île-de-France*. Natureparif (présentation Club U2B)
- Le Blay D. (2016). *Terre périurbaines, biodiversité et restauration durable*. Ville de Mouans-Sartoux (présentation Club U2B).

Le Club «Urbanisme, Bâti et Biodiversité » (U2B) est un espace de réflexion et d'échanges qui rassemble des acteurs publics et privés de l'urbanisme et du bâtiment. Il a été créé et est animé par la LPO depuis septembre 2013.
Contact : U2B@lpo.fr

www.urbanisme-bati-biodiversite.fr

Cette fiche est la synthèse de l'atelier thématique du Club U2B du 10 mars 2016 dont les intervenants étaient : N. Bel (Topager), Y. Fradin (Association Espaces), A. Lagneau (Natureparif), D. Le Blay (ville de Mouans-Sartoux).

Partenaires :



AGIR pour la BIODIVERSITÉ